



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attractivité des gradés de gendarmerie dans l'Oise

Question écrite n° 11332

Texte de la question

M. Éric Woerth appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'attractivité des gradés de gendarmerie dans l'Oise qui semble être un problème local plus que national. La gendarmerie peine à attirer et à fidéliser les personnels notamment les gradés (maréchal des logis-chef, adjudant, adjudant-chef et major) dans le département de l'Oise, mais également les gendarmes ayant plus de dix ans de service. Depuis une dizaine d'années, le groupement de gendarmerie de l'Oise souffre d'un déficit chronique d'environ 90 gradés alors que l'activité reste soutenue sur le territoire. Des mesures ont déjà été mises en place avec des dialogues de gestion individuelle, toutefois l'évaporation des militaires du grade d'adjudant en particulier reste une constante. Plusieurs pistes pourraient être étudiées afin de renforcer significativement l'attractivité de régions durablement identifiées comme « défavorisées ». Dès lors, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures pour renforcer l'attractivité des gradés de gendarmerie.

Texte de la réponse

Le déficit d'encadrement au sein de certaines unités de gendarmerie fait l'objet d'une attention particulière de la direction générale de la gendarmerie nationale qui veille à doter les unités opérationnelles d'effectifs suffisants pour accomplir les missions quotidiennes de la gendarmerie. La gestion des disparités d'attractivité géographique au sein des formations de la gendarmerie constitue une préoccupation majeure des politiques de ressources humaines actuelles. Au plan national, la situation des régions présentant des déficits est particulièrement suivie et fait l'objet d'un traitement prioritaire dans les décisions d'affectation des élèves sortant d'école, des gendarmes mobiles rejoignant la gendarmerie départementale, ou des militaires faisant l'objet de mobilités inter-régionales. Au niveau local, les échelons de commandement sont engagés dans un processus d'approfondissement du dialogue interne afin de proposer des perspectives de carrière tant en termes de fonctions que de temps de présence dans certains postes. La situation étroitement suivie du groupement de gendarmerie départementale de l'Oise fait état de 70 postes de personnels gradés non honorés au 31 juillet 2018. Concernant l'ensemble du corps des sous-officiers, le sous-effectif de ce groupement s'élève à 0,59 %, situation conforme à la moyenne des trois groupements picards et inférieure à la moyenne nationale des groupements de gendarmerie départementale (2,02 %). Le déficit en personnels sous-officiers a ainsi été réduit par une politique volontariste d'affectation d'élèves-gendarmes. Le sous-effectif des personnels gradés est à relativiser en fonctions des grades. Les postes du grade de maréchal des logis-chef et d'adjudant sont déficitaires tandis que ceux du grade de major sont excédentaires. Cet état témoigne de mesures visant à fidéliser les personnels gradés à travers un avancement plus rapide et de meilleures perspectives pour l'exercice de responsabilités de commandement. Enfin, l'ouverture de nouvelles voies de recrutement de gradés est étudiée. Elles devraient offrir un accès accru aux responsabilités d'encadrement à condition d'accepter de pourvoir des postes durablement vacants ou moins attractifs.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11332

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 19 novembre 2018

Question publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6779

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11813